

L.P. GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS - PARCOURS ASSOCIATIF

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative,
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Modalités d'admission

L'admission se déroule en 2 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>)
- Entretien avec la responsable pédagogique de la formation.

Contrôle des connaissances

- La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement :
26 juin 2022

OBJECTIFS

Cette formation, fruit d'un partenariat entre l'Université Paris-est-Créteil, le département GEA Fontainebleau, et plusieurs associations et partenaires de l'ESS a pour objectif de former les nouveaux cadres des associations, des sociétés coopératives, des entreprises d'insertion, des porteurs de projets de production de biens et services d'utilité sociale ou collective, des réseaux de solidarité entre les territoires, du commerce équitable... En prenant en compte les concepts qui font l'identité de l'économie sociale et solidaire.

DÉBOUCHÉS

Dans des structures associatives et de l'économie sociale :

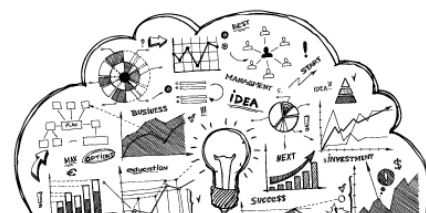
- Directeur/trice de petite ou moyenne structure associative et coopérative,
- Coordinateur/trice de dispositifs, coordinateur/trice de réseaux alternatifs,
- Responsable d'un secteur d'activités,
- Chargé-e de mission - Délégué-e régional-e ou départemental-e d'une association nationale,
- Chargé-e de développement des ressources et de projets,
- Adjoint-e de direction responsable des services,
- Adjoint-e de direction responsable des ressources humaines.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Audit et diagnostic au service d'une démarche de développement durable,
- Management et gestion coopératifs,
- Déchiffrement de l'écosystème et compréhension de l'environnement,
- Ciblage des acteurs et des parties prenantes sur un Territoire pour un soutien à l'innovation et à l'activisme social,
- Communication et stratégies de la transition.

LES + DE LA FORMATION

- Des projets à mener tout au long de la formation qui sont de véritables opportunités pour s'initier à la gestion de projet sur une année universitaire et de vivre une véritable mise en situation professionnelle que les étudiant-e-s pourront ensuite valoriser.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

Temps plein :

- 35h/semaine
- 26 septembre 2022 au 23 juin 2023
- IUT (Sénart 77)

Stage pratique en entreprise du 17 octobre 2022 au 9 juin 2023

- semaines du 17 octobre au 02 novembre 2022 • semaine du 24 au 28 avril 2023
- du 06 au 09 juin 2023

Rythme lundi au mercredi :

- du 07 novembre 2022 au 14 décembre 2022 • du 09 janvier 2023 au 15 février 2023
- du 27 février 2023 au 01 mars 2023 • du 13 mars au 29 mars 2023
- du 11 avril au 19 avril 2023 • du 9 au 10 mai 2023 • du 22 mai au 31 mai 2023
- 7200 euros • 170 euros de droits d'inscription
- Soutenance semaine du 19 juin 2023

FINANCEMENT

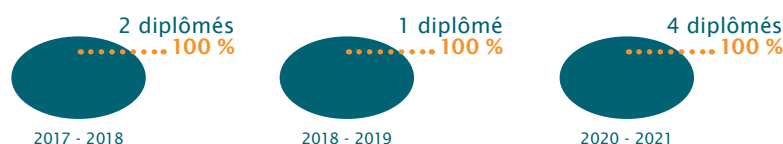
Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (DUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- Action de formation certifiante (DUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

STATISTIQUES



CONTACT

Responsable pédagogique
Nadia Oulahbib

Service Formation Continue
seve.fc@iutsf.org
Tél.: 01.64.13.44.95
Fax : 01.64.13.45.05

PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Matières	Nb heures	Matières	Nb heures
UE 1 : Environnement spécifique de l'ESS et du monde associatif	84	UE 4 : L'entreprise ESS et l'association acteur et producteur dans le contexte économique et sociale	112
Le monde de l'ESS : Cadre, typologie et évolution historique	21	Audit et diagnostic de projet, dans un contexte de développement durable	56
Organisation et fonctionnement institutionnel des coopératives et des associations	21	Connaissance de l'environnement social de territoire	21
Originalité et enjeux du projet associatif et coopératif	42	Relations et nouveaux enjeux avec les collectivités territoriales et les établissements publics	14
UE 2 : Mécanismes de la gestion et de la fiscalité dans l'ESS	98	Communication et transformation digitale	21
Mécanismes de la comptabilité	28	UE 5 : Droit dans l'ESS et le monde associatif	49
Analyse et fiscalité des organisations	21	Le contexte juridique des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire	21
Gestion financière et financements	49	Contextes juridiques : contrats et conventions	14
UE 3 : Organisation stratégique des ressources et Développement Durable	119	Responsabilité des dirigeants des entreprises de l'ESS	14
La fonction employeur : structurer et anticiper la gestion des ressources humaines	42	UE 6 : Projet Tutoré et collectif	154
Conduite d'équipe : manager Autrement	21	Projet tutoré	154
Bénévolat et volontariat	14	UE 7 : Stage	560
Optimisation des moyens, préparation au TOEIC et transition numérique	42	Stage	560

Calendrier pédagogique FC 2022/2023

LP MOSA

RENTREE	Le 26 septembre 2022
	semaines du 17 octobre au 2 novembre 2022 semaines du 24 au 28 avril 2023 semaines du 6 au 9 juin 2023 du 7 novembre au 14 décembre 2022 du 9 janvier au 15 février 2023 du 27 février au 1 mars 2023 du 13 mars au 29 mars 2023 du 11 avril au 19 avril 2023 du 9 au 10 mai 2023 du 22 mai au 31 mai 2023
PERIODES DE STAGE	
PERIODES DE CONGES	du 17 décembre 2022 au 2 janvier 2023, du 20 au 24 février 2023 et du 2 au 5 mai 2023
JOURS FERIES	Mardi 1er novembre 2022 Vendredi 11 novembre 2022 Lundi 10 avril 2023 Lundi 1er mai 2023 Lundi 8 mai 2023 Jeudi 18 mai 2023 Lundi 29 mai 2023
FIN DE FORMATION	le 23 juin 2023
SOUTENANCES	semaine du 19 juin 2023

CONTACT

IUT Sénart Fontainebleau
Campus de Sénart
36 Rue Georges Charpak
77567 Lieusaint Cedex

<https://www.iutsf.u-pec.fr/>

PLAN D'ACCÈS

